



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 35
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 0
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.029/I

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES DE BRUNOY

SEANCE DU 07/04/2026

LE MARDI SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Madame Valérie RAGOT,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Madame Nathalie DO HUU,	Monsieur Eric ADAM,	
Madame Nathalie ALCARAZ,	Monsieur Dominique SERGI,	Madame Sylvia CAMEIRA,	
Monsieur Timotée DAVIOT,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,	
Monsieur Eric BASSET,	Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Elisabeth FALOU,	
Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Madame Stéphanie AUFFRAY,	
Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,	
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,	
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,	
Monsieur Jean-Michel MATHY,	Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	
Madame Fabienne MEURICE,	Monsieur David FÉROT,	Madame Audrey LEPAGE,	
Madame Myriam MONDON			

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monseur@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr
Cet extrait est certifié conforme par le Maire de la Ville de Brunoy

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES DE BRUNOY

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles D411-1 à D411-6,

VU les délibérations du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 relatives à l'installation du Conseil municipal,

CONSIDERANT que deux élus, dont le maire, sont membres de droit au sein d'un Conseil d'école, instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles,

CONSIDERANT la nécessité de répartir cette représentation sur plusieurs membres du Conseil municipal en raison du nombre d'établissements scolaires sur la ville et de la périodicité de cette instance,

CONSIDERANT les candidatures de :

- Monsieur MEUNIER Jérôme : Conseils de l'école maternelle du Sauvageon et de l'école élémentaire des Mardelles,
- Monsieur PEYTAVIN Guillaume : Conseils de l'école primaire Talma,
- Monsieur PEYTAVIN Guillaume : Conseils des écoles Ombrages élémentaire, des Bosserons maternelle et Soullins maternelle,
- Monsieur DOHIN Nicolas : Conseils des écoles maternelle et élémentaire Robert-Dubois,
- Madame DO HUU Nathalie : Conseils des écoles maternelles de la Sablière, Vigne des Champs et Champfleuri, et de l'école élémentaire Jean Merlette,
- Madame RAGOT Valérie : Conseils des écoles maternelle et élémentaire du Chêne.

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES DE BRUNOY

Après en avoir délibéré,

ADOpte

28 Voix Pour, 7 Abstentions

ARTICLE 1 : DETERMINE, outre le Maire membre de droit, à 6 le nombre de représentants du conseil municipal amenés à siéger aux conseils des écoles de la ville.

ARTICLE 2 : PROCEDE à la désignation de ces 6 membres élus selon la répartition suivante :

- Monsieur MEUNIER Jérôme : Conseils de l'école maternelle du Sauvageon et de l'école élémentaire des Mardelles,
- Monsieur PEYTAVIN Guillaume : Conseils de l'école primaire Talma,
- Monsieur PEYTAVIN Guillaume : Conseils des écoles Ombrages élémentaire, des Bosserons maternelle et Soullins maternelle,
- Monsieur DOHIN Nicolas : Conseils des écoles maternelle et élémentaire Robert-Dubois,
- Madame DO HUU Nathalie : Conseils des écoles maternelles de la Sablière, Vigne des Champs et Champfleuri, et de l'école élémentaire Jean Merlette,
- Madame RAGOT Valérie : Conseils des écoles maternelle et élémentaire du Chêne.

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ECOLES DE BRUNOY

ARTICLE 3 : DIT que les membres du Conseil municipal ci-dessus désignés, sont autorisés à siéger auxdits conseils d'école pour toute la durée du mandat.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 08/04/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine


Bruno GALLIER



Le Secrétaire de séance


Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.029/1

Objet de l'acte : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES
CONSEILS D'ECOLES DE BRUNOY

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260407-BRU_DE_25677_1-DE

Date de l'acte : 07/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25677_1

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2026